COLLECTIF AED ET AP DU 93

En mai et juin dernier, un collectif d'AED et AP s'est monté, suivant ainsi l'appel des collègues de Sevran et d'Aulnaysous-bois.

En effet, les personnels de vie scolaire sont en première ligne face aux élèves et aux parents parfois peu respectueux. Nous sommes pourtant de moins en moins nombreux et nombreuses pour encadrer et accompagner les élèves dans leur scolarité.

Est-ce cela l'éducation « prioritaire » ?

A ce statut précaire et ses conditions de travaillent de plus en plus difficiles, il faut ajouter une hiérarchie qui souvent ne respecte pas le peu de droits que nous avons.

C'est ainsi que le 7 juin, nous étions 14 établissements en grève dans le 93, avec un rassemblement devant la DSDEN 93, ce qui nous a permis d'obtenir une audience dès le lendemain. Une audience parsemée de quelques mensonges, où l'on nous a flatter, mais pour nous dire finalement que RIEN n'était de leur compétence mais de celle du ministère. Nous sommes donc allés au ministère, sans y être reçus...

Ne nous laissons pas balader de bureau en bureau et exigeons que notre travail soit reconnu à sa juste valeur, dans les actes et non seulement dans les discours! Les AVS ont obtenu une cdisation et ce, en ne lâchant pas la lutte!

Notre travail est essentiel au sein des établissements, pourtant notre profession n'est ni reconnue, ni respectée.

S'occuper d'adolescent (à plus forte raison en REP et REP+) est quelque chose qui s'apprend. On ne peut aujourd'hui payer au SMIC des agents, pour 6 ans maximum sans leur donner de perspectives de formations et en leur demandant d'assurer des tâches de plus en plus responsabilisante.

Alors, dès le début de l'année, exigeons que nos droits soient respectés dans nos établissements, et organisons-nous pour obtenir ce que nous méritons!

Nous revendiquons:

- Une sorite de la précarité par la cdisation des AED, CUI, AVS APS et AD qui le souhaitent accompagnée d'une formation.
- La prime REP/REP+ pour nos collègues qui travaillent dans ces réseaux au même titre que TOUT les personnels de l'éducation nationale
- Le respect des droits (temps de pause, remplacements, droits de grève...)

REUNION PUBLIQUE le 22 SEPTEMBRE

à partir de 18h

à LA BOURSE DU TRAVAIL DE SAINT-DENIS

(9/11 rue Génin, métro Porte de PARIS ligne 13)

